

Jean-Paul LECOQ  
Député de Seine-Maritime  
12, rue Michel Gautier  
76600 LE HAVRE

jeanpaul-lecoq.fr

M. Jean-Yves LE DRIAN  
Ministre de l'Europe et des Affaires  
étrangères  
37, Quai d'Orsay  
75351 PARIS CEDEX 07

*Objet : Évolutions de la diplomatie française*

Monsieur le Ministre,

La crise sanitaire, économique, financière, et environnementale actuelle nous pousse aujourd'hui à revoir de fond en comble toutes les relations que les humains entretiennent entre eux et avec leur environnement.

C'est donc l'occasion pour la France de modifier certains de ses engagements internationaux et d'en renforcer considérablement d'autres.

En effet, il semble qu'aujourd'hui, la France doivent changer de posture de manière urgente au sein de l'ONU et qu'elle exige plus fermement qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent un moratoire sur les embargos et les sanctions économiques et financières à tous les pays qui en sont victimes afin que les populations et les gouvernants puissent se préparer au mieux au choc que constituera la crise du coronavirus dans leurs pays respectifs – lorsque cette crise n'est pas déjà arrivée.

Deuxièmement, il semble fondamental que la France prenne ses responsabilités en respectant immédiatement la demande de cessez-le-feu complet et mondial demandée par Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies.

Les autorités françaises pourraient également profiter de ce cessez-le-feu mondial pour mettre un terme au commerce des armes avec des puissances belligérantes, et enfin se mettre en conformité avec les traités que notre État a ratifiés.

Pour aller plus loin, à l'aube d'une crise économique majeure, il semblerait important de lancer une réflexion sur l'annulation de la dette des pays les plus fragiles afin qu'ils puissent vaincre l'épidémie du coronavirus dans un premier temps, puis bénéficier des fonds et des aides nécessaires pour rebâtir un État et des services publics à la hauteur des enjeux de demain.

Et pour éviter que les mêmes causes fassent naître les mêmes conséquences, il faudra aussi bâtir un nouveau cadre international contre tous les mécanismes d'échappement fiscaux et pour la justice fiscale internationale.

Nous le voyons à l'occasion de cette crise où des entreprises multinationales et leurs patrons, exilés fiscaux notoires, font don de masques ou de gel hydroalcoolique afin de se parer des atours de la vertu et de la morale patriotique. Ces gestes sont insupportables, car cette vertu serait bien moins hypocrite si les entreprises multinationales et les plus grandes fortunes individuelles se contentaient de payer les impôts qu'elles doivent à la hauteur de ce qui est demandé dans les tous pays du monde. Ce combat commun entre les pays dits du Nord et ceux du Sud est fondamental pour construire un monde plus juste. La création de normes drastiques empêchant toute fuite de capitaux sera impérative si l'on veut rebâtir un monde meilleur demain, sans que les États, qu'ils soient riches ou non, soient écrasés après-demain par des dettes qui seront impossibles à rembourser et qui cadenseront à nouveau les politiques publiques et enfermeront les peuples dans la misère et l'austérité.

Cet assainissement mondial des dettes permettrait de travailler avec tous les États membres de l'Organisation mondiale de la Santé sur une couverture santé universelle qui permettrait à la fois un renforcement des systèmes nationaux de santé, un renforcement de la sécurité sanitaire internationale, et, in fine, les conditions d'une meilleure lutte contre les futures épidémies du type de celle que nous vivons en ce moment.

En attendant la mise en place de ces changements radicaux, les aides d'urgence pour lutter contre le Covid-19 venant des pays les plus riches sous la forme d'aide publique au développement qui seront débloquées par la France et par tous les pays dans le monde devront s'ajouter à ce qui se fait aujourd'hui, et non pas remplacer et annuler des projets en cours. En effet, la France devrait profiter de cette crise pour augmenter ses dépenses en APD à 0,55 % du RNB voire à 0,7 % comme le Président de la République s'est engagé en 2017 à le faire d'ici 2022 et 2025.

Et la lutte contre cette épidémie devra également passer par une nouvelle vision du commerce international qui doit arrêter de mettre en concurrence les peuples du monde, et de supprimer des droits de douane en affaiblissant les recettes des États et leurs industries. Nous le voyons aujourd'hui, la division internationale du travail est un échec total : il est désormais évident que l'on ne peut pas continuer à dépendre de telle ou telle production dans tel ou tel pays.

Il faut désormais être capable de recenser un grand nombre de secteurs économiques stratégiques qui n'auraient pas le droit de produire ailleurs qu'en France, et s'accorder au niveau international sur ces sujets.

Dans ce même mouvement, il faut engager un moratoire sur tous les traités de libre-échange dans le but de les renégocier au niveau national et au niveau européen. Il faudra 1/ renégocier tous les traités qui ne font pas référence aux traités internationaux à portée écologique comme l'Accord de Paris, 2/ rendre obligatoire, dans ces traités, la mise en œuvre de la couverture santé universelle négociée dans le cadre de l'OMS, et 3/ obliger toutes les parties qui veulent commercer avec la France ou l'UE à respecter les conventions les plus exigeantes du Bureau international du travail, 4/ tout en rendant juridiquement et pénalement responsables les entreprises donneuses d'ordre vis-à-vis de toute leur chaîne de sous-traitance.

Cette crise sanitaire majeure permet également d'envisager une profonde réforme de l'Union européenne qui démontre malheureusement aujourd'hui son incapacité totale à faire face aux crises et son absence de résilience.

Il est grand temps d'en finir avec l'Union européenne du pacte budgétaire qui opprime les peuples d'Europe et crée le terreau de la défiance des peuples à son égard. Le pacte budgétaire et l'austérité à perpétuité doivent être détruits, et sur leurs cendres, un débat pour un nouveau pacte social et démocratique doit se tenir. L'Union doit pouvoir protéger les citoyens, pas les jeter les uns contre les autres.

L'Union européenne dispose de prérogatives qu'elle n'aurait jamais dû avoir, comme le commerce ; et ne dispose pas de prérogatives qui semblent pourtant essentielles comme la capacité de gérer les crises d'ampleur internationale comme on le voit aujourd'hui avec son incapacité à coordonner la crise du coronavirus. Pourtant, il semble que c'est là où les peuples l'attendent. Cela devra donc être l'occasion de faire le bilan et de tirer les leçons de cette inadéquation entre les attentes des peuples et les prérogatives de l'Union européenne.

Enfin, et tout cela participe du même mouvement, il s'agira de réorienter la diplomatie française vers plus d'actions culturelles, de solidarité, d'échanges entre les étudiants, les sportifs ou les chercheurs. Cela devra prendre le pas sur la diplomatie fondée sur la prospection économique et sur les ventes d'armes que nous connaissons aujourd'hui.

J'espère que ces considérations permettront un infléchissement notable de la diplomatie française, préparant un « monde d'après » bien plus vivable pour les peuples que cela ne l'était jusqu'à présent.

Il n'est pas possible de vivre dans un monde où le système économique et financier qui régit notre planète peut s'effondrer à cause d'un virus – aussi dangereux soit-il.

La diplomatie française doit donc impérativement préparer le monde d'après : celui de la résilience, et de la justice démocratique, sociale et écologique.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette réflexion.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Paul LECOQ

Vu – Député en confinement